

Communiqué du mardi 17 mars

Depuis ce midi, toute la France est entrée dans la période de confinement qui réduit drastiquement nos déplacements et nos rencontres, cela au moins pour 15 jours.

Voici quelques précisions concernant les célébrations.

1- Aucune messe le dimanche ou en semaine, avec une assemblée de quelque taille qu'elle soit, ne doit être célébrée. Les églises peuvent rester ouvertes, avec moins de 20 personnes en prière individuelle et à distance les unes des autres.

2-En ce qui concerne les célébrations de funérailles, elles peuvent pour le moment se tenir dans les églises. L'assemblée devra être inférieure à 20 personnes et celles-ci devront se répartir dans l'ensemble de l'église. Il ne peut y avoir de célébration avec messe. Les messes pour le défunt ont à être célébrées par le prêtre seul. Avec la famille, elles auront à être reportées après la période de pandémie.

Seul celui qui préside bénit le corps avec l'eau bénite ; les autres s'approchent et s'inclinent sans toucher le cercueil et font le signe de croix sur eux-mêmes.

3-Les confessions doivent se faire dans des lieux qui permettent un mètre de distance et de ne pas se tenir face à face.

4-La visite aux personnes âgées et aux familles en deuil peut se faire par les prêtres, diacres, consacrés et laïcs, de moins de 70 ans et en bonne santé. Il faut alors s'abstenir de tout contact et garder la bonne distance. Pour ces visites, il faut être muni de la déclaration «attestation de déplacement dérogatoire ».

5-Pour la célébration du sacrement des malades, le prêtre peut recourir à un instrument comme le stylet pour l'onction d'huile (Cf.Droit Canonique n.1000, § 2).

Merci à tous les prêtres, diacres, consacrés et laïcs en mission ecclésiale d'encourager les concitoyens par leur exemple à lutter avec responsabilité et solidarité contre la pandémie. Merci aux aînés et aux plus fragiles d'entre eux de suivre les recommandations sanitaires.

Merci à tous les croyants de renforcer leur vie de prière pour que l'Esprit de Dieu soutienne notre espérance et notre charité.

✠ Vincent Dollmann
Archevêque de Cambrai